

La CIMR tire son épingle du jeu

● La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites fait état d'une progression de 12,5% de sa réserve de prévoyance. Les nouvelles adhésions, elles, grimpent de 6 %.

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR), a enregistré durant l'année 2013 une amélioration de 6% du nombre de ses nouvelles adhésions. En effet, la CIMR a constaté l'entrée de 824 nouvelles adhésions par rapport à 781 en 2012, et ce au profit de 6.306 affiliés. Avec une régression des entreprises radiées passant de 532 à 244, le nombre total des entreprises adhérentes au régime de la CIMR a été porté à 5.965, enregistrant une hausse de 11% par rapport à 2012. S'agissant de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2013, il s'est déprécié de -1,3% par rapport à 2012, passant ainsi de 3.591 MDH à 3.545 MDH. Une baisse que le management attribue à la hausse des charges à hauteur de 6%, passant de 4.394 MDH en 2012 à 4.662 MDH en 2013. Seulement, en dépit de cette évolution négative, la réserve de prévoyance se renforce de 12,5% en 2013. «Cela représente une réserve de 8 ans et 6 mois de pensions», se targue Khalid Cheddadi, PDG de la Caisse.



● Selon Khalid Cheddadi, PDG de la CIMR, la Caisse dispose d'une réserve de prévoyance de 8 ans et mois de pensions.

En outre, la bonne gestion des placements a hissé vers le haut le taux de couverture globale et le produit des placements avec une variation annuelle de 21,3%, passant ainsi de 1,7 MMDH (2012) à 2,1 MMDH (2013). Ainsi, le résultat financier a grimpé de 23,2%, rapportant 1,9 MMDH à la caisse, contre 1,5 MMDH en 2012. Les placements en actions qui sont à

hauteur de 50% du patrimoine de la CIMR, seront augmentés cette année à 55%. Cela dit, les pensions restent d'un faible montant. Une pension principale annuelle représente 27.112 DH, la pension aux orphelins est fixée à 5.000 DH et la pension de réversion est de 11.479 DH. Ces maigres revenus sont expliqués par la faible durée des cotisations : «la durée moyenne de la cotisation est de

15 ans», explique Fouad Guennouni, DG adjoint, lequel indique aussi que les taux de cotisation

La durée moyenne de la cotisation est de 15 ans et le nombre des affiliés est 564.095.

que choisissent les entreprises et les salariés sont faibles et que l'option du retrait d'une partie de la pension est sous forme de capital. Avec un nombre total de 564.095 salariés affiliés à la CIMR, la situation en 2013 s'est améliorée par rapport à 2012 et la projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel est constamment positive sur la durée de projection, de même que la courbe de projection est ascendante. Cela répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. ●

PAR **BADR CHAOU**
(stagiaire)